

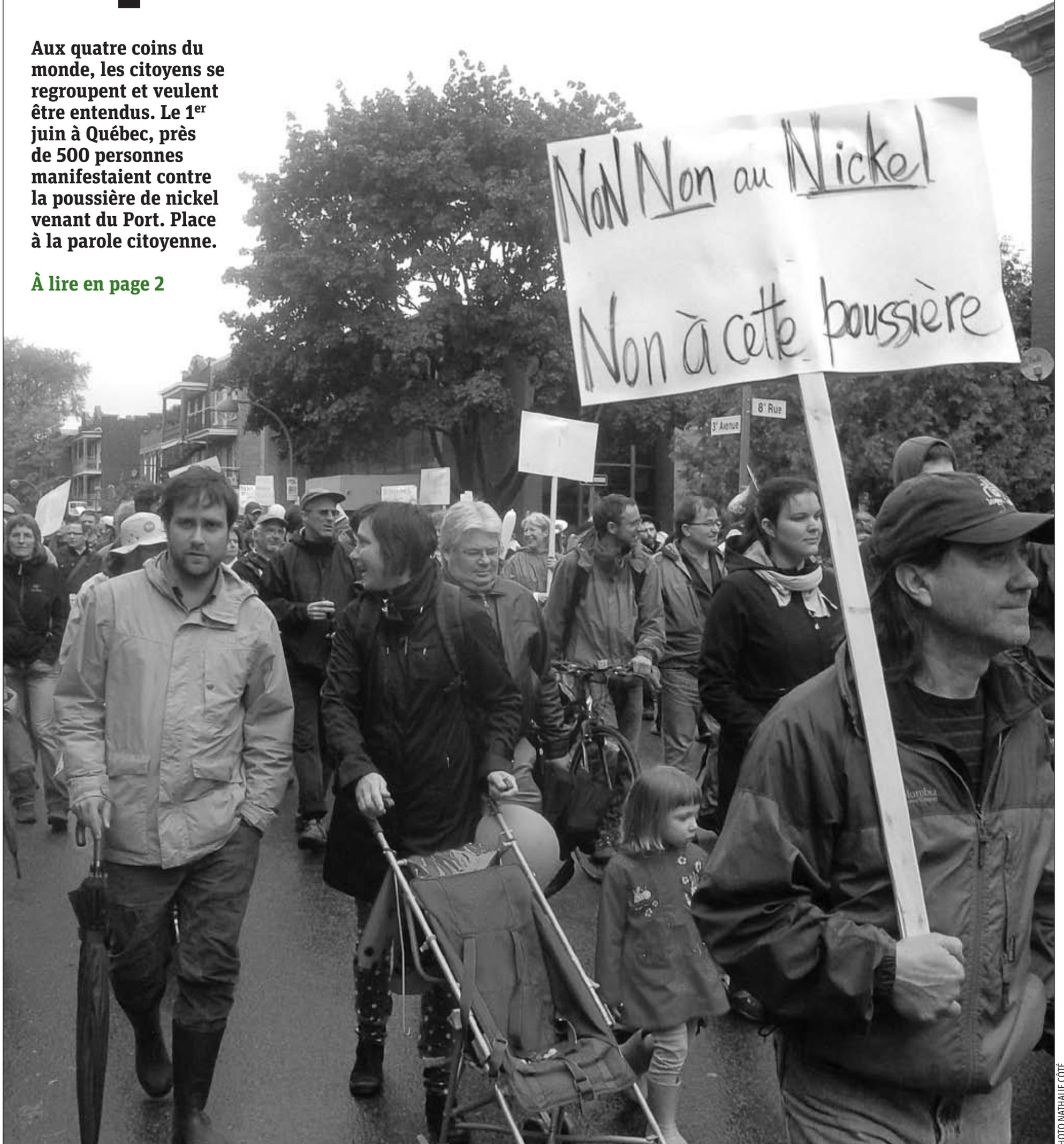
Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 40, Numéro 5 > Juin 2013 > www.droitdeparole.org

À qui la ville ? À nous la ville !

Aux quatre coins du monde, les citoyens se regroupent et veulent être entendus. Le 1^{er} juin à Québec, près de 500 personnes manifestaient contre la poussière de nickel venant du Port. Place à la parole citoyenne.

À lire en page 2



Contre le nickel

Parti-pris pour la parole citoyenne

Par **Nathalie Côté**

À l'invitation de résidents de Limoilou, nous sommes venus des quartiers centraux de Québec, de Lévis et de l'île d'Orléans, pour revendiquer de l'air pur et dénoncer l'attitude du Port et de la compagnie Arrimage du Saint-Laurent, trop lents à agir pour améliorer la situation.

« On nous sort toujours le spectre que l'entreprise va plier bagage », constate Véronique Lalande. « S'il y en a une qui n'a pas le choix de rester, poursuit-elle, c'est bien le Port! Ils n'ont donc pas le choix de faire avec les citoyens qui vivent en ville ». Elle va plus loin : « Pour moi, vivre en ville, c'est mon choix. Vivre en ville, c'est un droit. Pourquoi ça serait toujours aux citoyens à qui on demande de faire des sacrifices? Ne pourrait-on pas changer et dire aux industriels: il y a des gens qui vivent ici, c'est à vous de respecter les humains? »

Il est fini le temps où les gens de Limoilou acceptaient, sans dire un mot, la pollution dans leur quartier. Véronique a reçu plusieurs témoignages de résidents de son quartier : « Pendant des années, je n'ai rien dit » lui disait une dame. Maintenant, même si Arrimage du Saint-Laurent achète de la publicité et autre propagande (comme elle l'a fait récemment), mousant son rôle économique dans la région, étalant les emplois que l'entreprise crée et les millions qu'elle dépense, les citoyens sont moins crédules. Ils la croient de moins en moins quand la compagnie dit : « faites-nous confiance, on va s'occuper de tout. On va régler le problème. » Mais on est dans un nouveau paradigme... Les entreprises doivent désormais prendre en compte la voix citoyenne.

Les victoires citoyennes

Jean-Yves Desgagnés, candidat pour Québec Solidaire dans Jean-Lesage, présent lors de la manifestation, a rappelé l'importance de la mobilisation citoyenne, soulignant que s'il y a actuellement un moratoire sur l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, c'est parce qu'il y a eu une mobilisation citoyenne. Il a rappelé que si la ligne d'Hydro-Québec, qui devait passer en plein cœur de Limoilou, contournera finalement le quartier, c'est aussi grâce à la mobilisation citoyenne; de même, si le nombre de voies sera réduit sur le boulevard Henri-Bourassa, afin de diminuer le bruit et la pollution, ce sera aussi grâce à cette même mobilisation.

À la suite de la manifestation du 1er juin, le ministre du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, intervenait pour demander à l'entreprise Arrimage du Saint-Laurent

de préciser son plan d'intervention afin de remédier au problème de nickel. Véronique Lalande accueille favorablement cette intervention : « On est content que ça sorte. On se demandait, est-ce que le gouvernement va avoir le courage de les talonner? ».

On veut plus d'information

Le Port de Québec est le plus grand terminal de nickel en Amérique du Nord. Il entrepose d'énormes quantités de fer, de cuivre, de zinc, de charbon, de sel et de sucre, à ciel ouvert. Sans compter qu'il planifie un agrandissement de ses installations. Dans ce contexte, quels sont les moyens des citoyens de Limoilou pour contrer la pollution venant du Port? Véronique Lalande exige plus d'information sur les matières qui passent par le Port : « On veut la liste de toutes les matières manutentionnées par le Port. Les minimums et les maximums. Il y a pleins d'affaires qu'on ne sait pas. On sait qu'il y a des engrais chimiques. On veut des détails. Ils disent que c'est du phosphate et du potassium. Mais il y en a de différentes sortes... On veut savoir, quelles sont les opérations portuaires. C'est ce que les citoyens demandent. Parce que c'est important pour la santé de la population. » Selon Véronique Lalande, le récent Comité de vigilance du Port de Québec, composé de représentants du ministère, de la Ville, du Port et des citoyens, ne pourra être efficace que s'il possède les informations nécessaires, informations que les industriels gardent jalousement.

Ailleurs au Québec

Les problèmes de pollution des citoyens de Québec ne sont pas si différents de ceux, par exemple, des résidents de Marlart, où se creuse depuis deux ans, au cœur de leur petite ville, une mine d'or à ciel ouvert. L'immense chantier amène bruits et pollution atmosphérique. Les citoyens de l'Abitibi aussi veulent se faire entendre. Cela nous solidarise aussi avec les habitants de Sept-îles où le projet de mine d'apatite Arnaud vient d'être annoncé. Les résidents se préparent à mener une bataille contre cette mine. Sans compter l'uranium qui pourraient être exploité sur la Côte Nord. Cela nous solidarise aussi avec les gens de l'île d'Anticosti, où le gouvernement péquiste songe à donner son aval à l'exploration pétrolière, risquant de bouleverser la vie. Partout, c'est la course à l'exploitation des ressources naturelles, sans beaucoup d'égard envers les habitants et de leur territoire.

Si une quantité de poussière inhabituelle se trouve sur votre balcon, contactez Urgence Environnement au 1-866-694-5454 (24 par jour, 7 jours sur 7).



Près de 500 manifestants ont bravé la pluie pour faire entendre leurs voix.

PHOTO D-MAX SAMSON



Tint'Anar, la fanfare de toutes les manis, était présente le 1^{er} juin.

PHOTO PIERRE MOUTERDE

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez Droit de parole
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Droit de parole bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
No 40012747

Tirage : 16 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville. Disponible en présentoirs
Équipe du journal : Simon M. Leclerc, Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lessard, Guillaume Marchand, Gilles Simard, Lynda Forgues

Coordination : Nathalie Côté
Coopération spéciale : Malcolm Reid, Michaël Lachance
Photos : Pierre Mouterde, D-Max Samson, Galerie Lacerte, Gilles Simard, Réal Ménard, Nathalie Côté
Révision : Lynda Forgues
Design : Martin Charest
Webmestre : Michaël Lessard

Imprimeur : Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de Payette et Simms inc.

Tirage
certifié
AMECQ

Régis Labeaume, maire de Québec : bilan de 6 années de pouvoir

Sur les traces d'un petit caporal néolibéral

Par Pierre Mouterde

Les prochaines élections à la mairie de Québec auront lieu le 3 novembre 2013. Elles mettront en jeu le poste de Régis Labeaume : celui qui est autant encensé par les uns qu'honni par les autres, mérite-t-il d'être reconduit dans ses fonctions? Telle est la question que chacun se posera dans les prochains mois. Droit de parole souhaiterait contribuer à la réflexion commune. Il lance ici le débat sur le travail de Régis Labeaume – un débat qu'il poursuivra à l'automne – en proposant d'ores et déjà un premier bilan de son passage à la mairie.

Bien sûr tout le monde se souviendra de l'élection de Régis Labeaume à la mairie le 2 décembre 2007 avec 59% des voix, alors que l'ex mairesse Andrée P. Boucher venait de décéder et que son adversaire du Renouveau Municipal de Québec, Anne Bourget, favorite au départ dans les sondages, se voyait obligée de baisser pavillon devant lui, tant son franc parler, son assurance et ses airs apparemment novateurs avaient pu alors séduire un électorat en mal de renouveau.

On se souviendra aussi de sa réélection triomphale le premier novembre 2009 avec 79,7% des voix exprimées, son parti l'Équipe Labeaume faisant élire ce jour-là 25 conseillers municipaux sur 27. Il est vrai qu'entre temps s'étaient déroulées les fameuses festivités du 400^{ième} commémorant la fondation de Québec. Malgré bien des appréhensions et nombre de critiques, elles s'étaient, sous la houlette du discret et efficace Daniel Gélinas, bien passées, rehaussant d'autant auprès du grand public son prestige de premier administrateur de la ville.

De quoi, à cette époque laisser à beaucoup l'image d'un maire audacieux et entreprenant qui a réussi, et qui a d'autant mieux réussi qu'à ses côtés, les maires des autres grandes villes du Québec (Laval, Montréal) faisaient bien piètre figure au regard même des rumeurs grandissantes de collusion et corruption dont ils étaient l'objet. Mais 5 ans plus tard, peut-on en rester à ces premières impressions?

Des mines d'amiante...

C'est l'affaire Clotaire Rapaille qui, en 2010, commencera à semer le doute et

surtout à faire apercevoir de quel bois se chauffe vraiment Régis Labeaume. On savait qu'avant d'être maire, il avait été un homme d'affaire peu regardant sur les moyens employés pour faire fortune. Un homme d'affaire qui profitant de ses amitiés péquistes passées, avait en 1992 acheté à l'État pour une bouchée de pain les mines d'amiante d'Abestos (dénationalisées et vendues au 1/3 de leur prix par le gouvernement libéral), pour les revendre un an plus tard avec de substantiels profits et devenir millionnaire.¹

Mais on ne savait pas que c'était les méthodes du milieu des affaires qu'il voulait imposer à Québec, avec en prime cette obsession pour tout ce qui « flash » et est vite exécuté.

... à l'affaire Clotaire Rapaille

C'est ainsi qu'il avait cru voir en Clotaire Rapaille, psychanalyste recyclé dans le marketing international, le gourou qui l'aiderait à découvrir le slogan -le fameux code culturel!- permettant de vendre à tout coup l'image de Québec à l'industrie touristique. Avec à la clef tous les potentiels dérapages en la matière! Comme nous l'avait alors appris le quotidien Le Soleil, le pseudo spécialiste avait indûment gonflé son curriculum vitae et faisait de la fausse représentation en ne vendant bien souvent que du vent, obligeant le maire à brutalement résilier son contrat. Résultat: l'aventure coûtera 80 000\$ à la ville et 145 000\$ à la région, pendant que les journalistes -pris pour bouc-émissaires de ce fiasco²- se méritaient une bonne volée de bois vert de la part du maire.

En fait, tous les ingrédients de la recette Labeaume sont déjà là: ce préjugé favorable accordé au monde des affaires, mais avec en prime ce souci des apparences, cette volonté de séduire le peuple, le tout mâtiné de colères et de bouffées autoritaires. D'où les dédoublements dérouterants de son personnage passant sans crier gare du « maire populiste » flattant le monde ordinaire, au « petit caporal néolibéral » devenu soudainement dangereusement autoritaire. L'affaire de l'amphithéâtre, un an plus tard au printemps 2011, en sera la parfaite illustration.

Le paradigme de l'amphithéâtre

Dans un sens ce fut un coup de maître, puisqu'en surfant sur la passion du hockey de larges secteurs de la population ainsi que sur leur désir de voir se réins-

taller l'équipe des Nordiques, il aura non seulement engrangé un capital de sympathie populaire, mais encore engagé des fonds municipaux à la hauteur de plus de 200 millions de dollars pour la construction d'un nouvel amphithéâtre; condition préalable imposée par les propriétaires de la LNH à tout rapatriement possible d'une équipe à Québec. Le tout, sans engagement en contrepartie et en s'arrangeant pour que la gestion soit assurée par l'entreprise privée de P.K. Pélaudeau qui, au passage, se sera assurée d'en socialiser les pertes et de privatiser les profits. Si l'amphithéâtre fait des profits, ils reviendront à l'entreprise et s'il y a des pertes, c'est la Ville qui en assumera la moitié! Tout ça avec de l'argent public et qui plus est, avec l'appui d'Agnès Maltais, député péquiste de Taschereau venue lui prêter main forte pour passer par-dessus les règles démocratiques en vigueur: grâce à la loi 204 votée à la vapeur en septembre 2011, on se passera d'appel d'offres public et on évitera de se soumettre aux obligations légales de la loi des villes et des cités.

C'était là une toute nouvelle manière de gérer la ville. Non seulement parce que le maire privatisait ainsi des espaces publics en reprenant sans état d'âme le catéchisme néolibéral le plus outrancier (privatiser et déréglementer à tout prix), mais aussi parce qu'il montrait son peu de souci des exigences démocratiques. On en retrouvera les années suivantes la marque indélébile dans de nombreux dossiers.

La marque indélébile du néolibéralisme

Songez à tous ces Projets particuliers d'urbanisme (PPU) qui ont vu le jour dans le sillage de l'affaire de l'îlot Irving dans Saint Jean-Baptiste et du refus de la population -par voie référendaire en 2012- de voir se construire un immeuble passant outre aux règlements du zonage. Ces PPU se caractérisent tous par le fait de court-circuiter le point de vue des citoyens ordinaires et de donner en dernière instance la priorité aux projets des promoteurs d'abord préoccupés de rentabilité financière. Le cas de Saint Roch est particulièrement exemplaire avec son projet de tour à condominiums au-dessus de la bibliothèque, nécessitant une dérogation au zonage et ayant impliqué un conflit avec la CSQ, copropriétaire des lieux et menacée d'expulsion.

Songez aussi à ce projet de tramway, annoncé en grandes pompes en 2010, mais dont on est toujours aux études préliminaires et dont le parcours envisagé, loin de favoriser en premier lieu le déplacement des usagers, est pensé seulement comme une manière d'orienter la densification du futur développement immobilier de la ville.

Songez aussi à ces récentes hausses de taxe -légitimées au nom des lois du marché immobilier- et sur lesquelles le maire n'acceptera de revenir que pour les entreprises et hommes d'affaires; songez encore à ces réductions de personnel³, à la privatisation de plusieurs services offerts par la ville. Ou même à la façon dont il a affronté le dossier des poussières de nickel, cherchant avant tout à en atténuer le scandale. Songez enfin à ce climat délétère quand il s'agit de négocier avec les syndicats des employés de la ville, en particulier quand il est question de retraites et qu'il joue au matamore.

En fait, on pourrait multiplier les exemples de « labeaumeries problématiques ». À y regarder de près, il s'agit toujours d'une seule et même manière d'agir, expression lancinante de ce populisme néolibéral si à la mode aujourd'hui. Après 5 ans d'expérimentation tous azimuts, ne serait-il pas temps d'y mettre enfin le holà?

1- « En privatisant les mines d'amiante, le gouvernement québécois a vendu pour 34 millions\$ un actif qui vaut 80 millions\$ » (...) (Quant à Régis Labeaume), « il a quitté l'entreprise une fois la privatisation terminée avec plus de 2.8 millions de dollars en poche ». Voir Léo-Paul Lauzon (titulaire de la Chaire d'Études Socioéconomiques de l'UQAM) Privatisation: l'autre point de vue (chapitre 7; p. 223 à 229)

2- Rappelez-vous qu'il voulait alors poursuivre en justice, Isabelle Porter du Devoir, à titre de représailles pour ses propos concernant les firmes d'ingénieurs Dessau et BPR, associées au scandale des compteurs d'eau à Montréal et qui auraient contribué de façon importante au financement de l'Équipe Labeaume en 2008.

3- Suite au plan quinquennal 2009-2013, le poids de la masse salariale dans l'ensemble du budget est passé de 43,3% en 2007 à 38,8% (prévu) en 2013, entraînant la disparition de 624 postes de travail, avec un total de compressions de 109,7 millions pour les 6 dernières années budgétaires. En sachant qu'il est prévu de continuer ces coupures à raison de 3,5% par an pour chaque unité administrative, en générant 60 millions de compression pour les 3 prochaines années. Chiffres de la mairie.



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- ▶ Assurance Collective
- ▶ Assurance Salaire
- ▶ Assurance Vie
- ▶ R.E.E.R Collectif
- ▶ R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Droit de parole Adhésion ou abonnement

Nom (personne responsable) : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement postal individuel	15\$
Abonnement de groupe (minimum de 5; livraison du journal au local de l'organisme)	75\$
Abonnement institutionnel (par la poste)	10\$
Adhésion individuelle	10\$
Adhésion institutionnelle	25\$
LES MEMBRES PROFITENT D'UN RABAIS AVEC LEUR ADHÉSION	
Abonnement et adhésion (individus)	20\$
Abonnement et adhésion institutionnel (organismes)	30\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
(418) 648-8043 | info@droitdeparole.org | www.droitdeparole.org

La Radio-poubelle s'attaque à la liberté d'expression

Coalition Sortons les radio-poubelles de Québec

Juillet 2004. Le CRTC annonce que la licence de radiodiffusion de CHOI Radio X ne sera pas renouvelée, conséquence ultime d'un historique long comme le bras de propos offensants tenus sur les ondes. La station, dirigée par Patrice Demers, devra cesser ses activités. Cette décision du CRTC sera suivie d'une mobilisation peu commune, qui façonnera en grande partie le fameux mystère de Québec : des dizaines de milliers de personnes exprimeront leur appui à CHOI Radio X en manifestant dans les rues ou en se drapant du slogan « Liberté, je crie ton nom partout ».

Encore une poursuite-bâillon?

Mai 2013. Ceux-là même qui près de dix ans plus tôt se disaient victimes de censure et défendaient bec et ongles la liberté d'expression y vont cette fois d'une poursuite-bâillon à l'encontre de deux citoyens du Québec qui auraient osé inviter la population à ne plus fréquenter les commerces et entreprises commanditaires des radio-poubelles. Radio-Nord Communications, propriétaire actuel de CHOI Radio X, leur réclame 250 000 \$ en dommages puisque, des suites de leur campagne de boycott, plusieurs annonceurs auraient diminué ou annulé leur contrat publicitaire. Une stratégie similaire a été utilisée pour censurer la Coalition Sortons les poubelles : après avoir reçu une mise en demeure, l'hébergeur a fermé le site web.

La liberté d'expression pour qui?

La liberté tant défendue par la radio-poubelle serait-elle à sens unique? On devrait impunément la laisser dénigrer les femmes, vomir sur les pauvres, cracher sur les immigrant-e-s, les autochtones et les homosexuel-le-s, mais quand des personnes s'organisent pour dénoncer les propos haineux tenus sur ses ondes, alors elle cherche à les bâillonner, à restreindre leur liberté d'expression.

Faut-il être surpris de cette apparente contradiction? Bien sûr que non. CHOI Radio X n'a jamais défendu la liberté d'expression. Le combat qu'elle menait en 2004, et qu'elle mène encore aujourd'hui, c'est celui de la réaction contre les progrès sociaux, contre l'égalité entre les hommes et les femmes, contre les avancées que les travailleurs et travailleuses arrachent au Capital, contre les droits acquis par les classes populaires.

Et le gagnant est...

Dans un texte publié en février dernier, la Coalition Sortons les poubelles annonçait un concours visant à décerner un Prix poubelle à un animateur s'étant particulièrement démarqué par ses propos haineux. 50% des répondant-e-s ont opté pour une citation éloquent de Carl Monette, à l'époque animateur au Saguenay, maintenant sur les ondes de Radio X Montréal: «Tous les itinérants, du monde dans rue, tu les prends, tu pognes une pelle, ramène ça en arrière, monte-moi ça dans le Nord, installe-moi ça là. Tu as la paix. Tu en as pu. T'entends pu rien parler. Merci bonsoir. (...) On fait du ménage là! Je m'en fous où ce qu'on met les déchets nous autres après. (...) Tu les castres avant ».



Action conjointe à Montréal et à Québec de la Coalition Sortons les poubelles, le 1^{er} juin dernier. Sur la photo, la bannière installée devant le FM 93 chemin Sainte-Foy à Québec. PHOTO COURTOISIE

DÉMÉNAGEZ VOTRE ÉLECTRICITÉ EN LIGNE

C'est simple, efficace et accessible en tout temps.

Faites votre changement d'adresse à hydroquebec.com/demenagement.

L'îlot Irving devant la justice

Un procès déterminant pour l'avenir des luttes urbaines

Par Marc Boutin

Un procès, dont le résultat aura des répercussions importantes sur l'avenir des luttes urbaines, se déroule depuis le mois de mai au Palais de justice de Québec. Deux citoyens du Faubourg Saint-Jean, messieurs Yves Lacouture et Christian Caron, sont poursuivis par la compagnie GM Développement (GMD) pour la somme de 115 000 \$ pour avoir prétendument démonstré le projet de l'îlot Irving -ils l'ont traité de monstre -et avoir induit la population en erreur en affichant un dessin dont la perspective, d'après la poursuite, exagérait la hauteur du projet.

GMD réclame 75 000 \$ pour atteinte à sa réputation et 40 000 \$ en perte matérielle. Le juge Robert Legris de la cour supérieure de Trois-Rivières devra trancher, à savoir s'il s'agit ou non, de la part de GMD, d'une poursuite-bâillon, c'est-à-dire d'une atteinte à la libre expression des citoyens en matière de développement urbain. Le juge devra aussi déterminer si des citoyens peuvent être tenus responsables des pertes matérielles d'un promoteur dont le projet est refusé par voie démocratique et ce, sur la base d'une soi-disant désinformation de leur part.

La poursuite

Tous les témoins de la poursuite se sont dits atterrés, un certain lundi matin d'octobre 2011, en voyant affichées le long de la rue Saint-Jean des pancartes présentant le projet de l'îlot Irving dans une version, selon eux, plus grosse que nature. La conseillère du quartier, Chantal Gilbert a fait valoir une vérité de La Palice : l'opposition des citoyens au projet a bel et bien nui à sa réalisation. L'architecte du projet, André Roy a dû reconnaître que sa propre esquisse du projet, qui servait d'affiche pour le comité du oui, présentait une tour principale plus basse que « nature ». Quant à Nicolas Lefebvre-Legault, coordonnateur du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, il a fait valoir que, malgré la hauteur exagérée de la tour à condos, le comité des citoyens a décidé d'accepter un compromis pour que se réalise une coopérative d'habitation de 20 logements.

Enfin, grosse nouvelle pour tout le faubourg, Madame Geneviève Marcon de GMD a révélé au juge que toute cette histoire l'avait « brûlée » et que sa compagnie ne présenterait pas un autre projet sur le site de l'îlot Irving. Avant de se réjouir, n'oublions pas que, jusqu'à nouvel ordre, GM Développement reste propriétaire du terrain. De plus, madame Marcon prétend qu'il ne peut s'agir d'une poursuite-bâillon, puisque « GM Développement n'est pas une multinationale ».

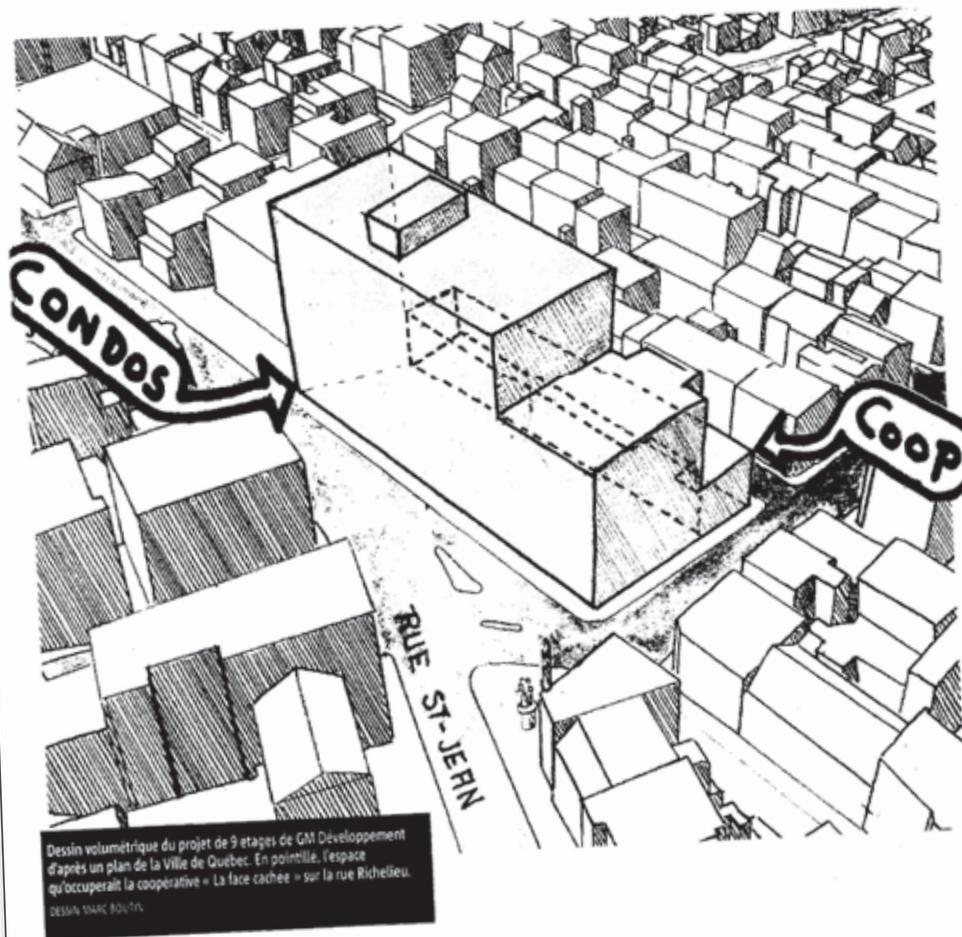
La défense

La défense a jusqu'à maintenant présenté un seul témoin, Yves Lacouture, un résident de la rue Saint-Jean. Ce dernier faisait partie d'un groupe de citoyens qui, après avoir constaté la hauteur démesurée du projet, a engagé un étudiant en design pour en faire une affiche. Le but était d'encourager les citoyens à signer le registre pour la tenue d'un référendum. L'affiche a été placée le long de la rue Saint-Jean quatre jours de suite et chaque nuit, toutes ces affiches étaient arrachées. Après avoir reçu une mise en demeure de la part du promoteur, Yves Lacouture dit avoir été intimidé. Il a donc réduit sa participation dans le groupe et laissé la direction à d'autres.

Le procès a été reporté à l'automne pour la fin des témoignages de la défense (au moins trois autres témoins) et les plaidoiries. Ce procès n'est pas seulement le théâtre d'une chicane entre deux parties civiles. Le rôle que pourront jouer les citoyens dans les décisions concernant l'aménagement de leur ville est ici en jeu. Si le juge tranche en faveur de messieurs Lacouture et Caron, le rôle actif des citoyens dans la prise de décision démocratique concernant leur milieu de vie sera à l'abri de poursuites intempestives et, du coup, reconnu par la cour. S'il tranche en faveur de GM Développement, à l'avenir les citoyens auront raison d'avoir peur de s'exprimer. Il ne restera plus, si cette alternative s'avère, aux plus audacieux qu'à descendre dans la rue pour faire valoir leur droit de décider dans quelle ville ils veulent vivre.

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 39, Numéro 1 > Janvier 2012 > www.droitdeparole.org

Rififi dans le faubourg
Un projet immobilier sur la rue Saint-Jean divise
la population du quartier

Dessin volumétrique du projet de 9 étages de GM Développement d'après un plan de la Ville de Québec. En pointillé, l'espace qu'occuperait la coopérative. La face cachée sur la rue Richelieu. DESSIN MARC BOUTIN

Le 25 janvier le livre *Le cœur enveloppé* de Gilles Simard sera lancé au Cercle, au 228, St-Joseph Est. Venez rencontrer l'auteur de 5 à 7...

Le 3 février de 17h à 23h, Renaud Pilote lance *Les Renauderies, petites chroniques urbaines* à la Librairie Saint-Jean-Baptiste (565, rue Saint-Jean).

Un débat sur le développement immobilier de l'îlot Irving verra son dénouement lors du référendum du 5 février prochain.

Les habitants du quartier Saint-Jean-Baptiste sont partagés. D'un côté, le maire Régis Labeaume, la conseillère Chantal Gilbert, l'Association des gens d'affaires du Faubourg et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, qui a réussi à faire intégrer du logement social à l'immeuble, appuient le projet du promoteur GM Développement. Un comité du Oui a été formé pour défendre leur point de vue.

De l'autre, des citoyens et des citoyennes nouvellement regroupés dans le comité du Non contestent le projet parce que son architecture est en rupture avec l'harmonie du quartier et parce que la Ville a récemment changé le règlement de zonage pour satisfaire le promoteur.

La campagne s'annonce stimulante! Un groupe de militants du comité du Non explique leur position dans une lettre en page 3.

En janvier 2012, quelques jours avant le référendum, *Droit de parole* faisait sa une (ci-haut illustrée) avec le projet très controversé de l'îlot Irving. Il faut remonter aux événements de cette époque pour comprendre les enjeux du procès qui se déroule cette année au palais de Justice de Québec. Le promoteur, GM Développement, poursuit pour 115 000 \$ deux citoyens qui avaient, entre autres, qualifié son projet de « monstrueux ».

Saint-Roch connaîtra-t-il son propre rififi ?

GM développement aurait dans ses cahiers, pour le quartier St-Roch, les plans d'un bâtiment de 10 étages qui abriterait une soixantaine de condos. L'édifice, coin Caron et Sainte-Hélène, serait situé en face du café Baby-lone. La population locale verra-t-elle d'un bon œil, cet insertion dans le paysage de St-Roch? Ça reste à voir.

Entre temps, monsieur Campeau, coprésident de GM développement, tente de rassurer les citoyens : « Ce sont dix étages, mais ce n'est pas une tour, c'est un dégradé. Ce ne sont pas dix étages pleins. » Cela ressemble à s'y méprendre au projet de l'îlot Irving.

Jean Cimon, à la défense de l'esprit démocratique de la ville

Par Malcolm Reid

Une récente exposition à l'Université Laval concernant le campus à ses débuts (vers 1955) montre un jeune homme, beau comme un acteur de cinéma, en train de dire (je cite de mémoire) : « Ce n'est pas du tout réaliste de faire un campus avec des allées droites modelées sur les jardins de Versailles, comme nous sommes en train de faire là » Déjà, quand il était jeune et que l'université quittait le Quartier Latin de Québec pour son nouveau campus sur les collines de Sainte-Foy, il critiquait.

Selon lui, il fallait concevoir un campus universitaire qui était beau, élégant, fonctionnel, respectueux de la tradition. Ce campus ne rencontrait pas toujours ces exigences, trouvait-il. Il aurait préféré que l'université reste dans le Vieux Québec.

C'était Jean Cimon, fraîchement diplômé de l'Université Laval en sociologie. Il enseignait au pavillon de foresterie, le premier édifice à être construit sur le nouveau campus. Né en 1923, sur cette photo, il avait trente ans à peu près.

Aujourd'hui cet urbaniste a 90 ans, et il est toujours un bel homme. Et toujours un critique de la société... et de son milieu. Un défenseur de l'esprit démocratique de la ville. Un prophète de la préoccupation écologique.

« Jean Cimon n'est jamais satisfait de ce que font nos institutions publiques. Il milite pour avoir mieux. Il cherche les mouvements populaires qui militent pour avoir mieux, » dit Marc Boutin, qui est lié à Cimon par une grande amitié.

Mais leur amitié a vraiment pris son élan il y a quinze ans. Marc atteignait sa vitesse de croisière dans les mouvements qui défendent les citoyens de la base, dans des faubourgs populaires de la ville de Québec, Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste. Cimon, lui, avait pris sa retraite comme planificateur de la Capitale nationale à Ottawa (1957-60), de la Communauté urbaine de Québec (1960-1972), et plus tard comme urbaniste-conseil avec sa propre firme. « Je suis fier de l'ensemble de nos recommandations pour le Vieux-Québec, même si seulement quelques-unes ont été réalisées. Nous avons essayé de garder ce quartier vivant. Et je suis spécialement fier de mon travail plus tard pour la ville de Rimouski. Je pense à un parc, par exemple, que je les ai persuadés de créer au milieu de leur quartier ouvrier. »

Il n'a jamais été tout à fait content de ce qu'il a pu accomplir avec son travail de fonctionnaire. Les entrepreneurs et les fournisseurs de fonds électoraux en menaient large. Aucune ville ne planifiait vraiment afin de donner la priorité aux besoins des gagne-petit.

La justice sociale avait encore besoin de lui, a décidé le technocrate à la retraite. Il continuerait à militer.

Amitié et lutte

L'ami Marc serait un bon partenaire de lutte. Ensemble, dernièrement, les deux

hommes ont travaillé sur un projet d'habitation à loyer modique pour vieilles personnes, la Maison Bonamour. « C'est sur la glace pour le moment, » dit-il. Mais si cette institution se réalise, Jean Cimon songe à s'y installer : les plans mettent les vieux près d'un groupe enfants, une garderie faisant partie du même édifice. Cette notion de mixité lui est très chère; elle vient en grande partie de la Suède. Jean Cimon a séjourné en Suède dans sa jeunesse. Il y a fait des reportages pour Radio-Canada, ajoutant le journalisme à son arc. Et la Suède l'a marqué. S'il n'était pas social-démocrate en allant à Stockholm, il l'était sûrement en revenant au Québec!

Cimon est un fils de la Grande-Allée, son père, Hector Cimon, ayant travaillé toute sa vie dans la direction de la Price Brothers, papetiers, dans leur petit gratte-ciel à toit de cuivre.

Dans sa vie professionnelle, l'urbaniste Cimon a vécu en mandarin bien payé. Il s'est marié; lui et sa femme Brigitte Allard ont eu quatre enfants. Le plus connu est Bernard Cimon, le troubadour des rues, qui chante Ferré, Gainsbourg, Saint-Denys-Garneau, et ses propres compositions, en concert et en plein-air.

Sa famille étant élevée, et s'étant séparé d'avec son épouse, Jean Cimon a vécu une deuxième vie de couple, très

intense, avec Madeleine Ferron.

Madeleine était écrivaine

Auteur de *Cœur de sucre*, elle avait vécu en Beauce avec son mari, l'avocat Robert Cliche. Devenue veuve, Madeleine s'est tournée de plus en plus vers son travail de fiction... une fiction située, maintenant, davantage dans l'univers des villes. Et là, un amour avec Jean Cimon éclôt!

Un jour, Madeleine a été frappée par la maladie. Cimon a accompagné Madeleine dans sa bataille contre l'Alzheimer. Elle est partie en 2010, Jean est veuf. Mais il a toute sa mémoire, toute sa tête, toute sa curiosité intellectuelle. Et son goût de la promenade à pied.

« Il a toujours un projet dans lequel il veut m'embarquer, dit Marc, il n'est pas arrêtable. »

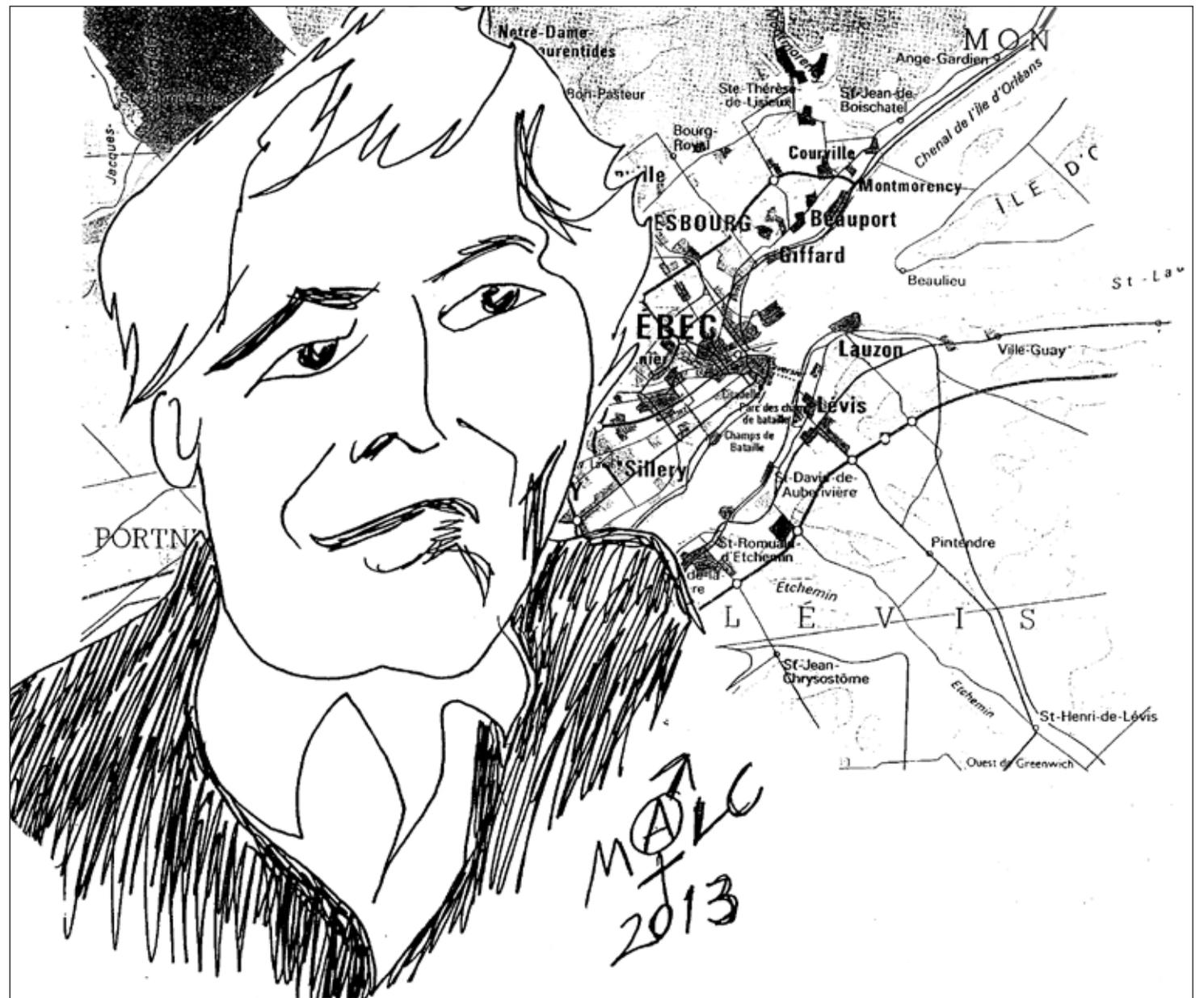
Il est devenu écrivain, il a plusieurs livres à son actif. (Voir l'encadré.) Et il est un confrère pour les autres écrivains. « Malcolm, dans les années 1990 tu as publié un petit magazine très intéressant sur la culture et la politique. Tu l'appelais « le journal du village global ». Ces textes sont bons, ils m'ont inspiré, du temps que je lisais ta revue, à la fin du 20^e siècle. Tu devrais la rééditer en forme de livre, les éditions Septentrion pourraient être intéressées. Je t'aiderais. » Il m'a dit ça l'autre jour. J'y songe. Un conseil de Jean Cimon ne peut pas être un mauvais conseil.

Les livres de Jean Cimon

En 2010, Jean Cimon a publié ce qui est peut-être son plus beau livre, *Odyssée en Suède* (aux éditions du Septentrion, Québec). Il y raconte son séjour de jeunesse à Stockholm, et son amitié avec l'urbaniste torontoise Jane Jacobs.

Ses autres livres :

- *Suède, pays de l'urbanisme*
Presses de l'Université Laval, Québec, 1955 (épuisé)
- *Le dossier Outaouais, réflexion d'un urbanisme*
Éditions du Pélican-Septentrion, Québec, 1979.
- *Zonage agricole et développement urbain*
Éditions du Méridien, Montréal, 1990
- *Promoteurs et patrimoine urbain*
Éditions du Méridien, Montréal, 1991.
- *Ulric J. Tessier, la bourgeoisie francophone de Québec au XIX^e siècle*
Éditions du Septentrion, Québec, 1997
- *Mémoires d'un piéton*
Éditions du Septentrion, Québec, 2007



Portrait de Jean Cimon.



Les Halles de Champlain, autour de 1900.

PHOTO D'ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC

Un marché public dans Saint-Sauveur, c'est ce que demandent les jeunes

Depuis janvier dernier, sept jeunes résidants engagés s'activent pour l'aménagement d'un marché public. Le collectif Fardoche veut développer un marché de proximité dans le quartier et bien plus.

Par Michaël Lachance

À l'heure où les gens veulent savoir ce qu'il mange et encourager la production locale, cette initiative est la bienvenue. Un des membres du collectif, Renaud Sanscartier définit ainsi le projet : « l'idée n'est pas d'aménager dans le quartier un marché public avec structure permanente. Nous voulons plutôt occuper un terrain tous les samedis matin, de la fin juin à la mi-octobre, et fournir à des producteurs locaux des kiosques pour la vente de produits alimentaires ». Le projet a déjà l'aval de plus de 10 organismes établis dans le quartier, comme l'École Sacré-Cœur, le comité de citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur, le conseil de quartier et le centre Durocher. De même, la conseillère du quartier Saint-Sauveur, Madame Geneviève Hamelin, a déjà donné son appui au projet. Le projet est à l'étude et doit être avalisé par la Ville d'ici la fin du mois de juin.

Là où il y a écueil, c'est au sujet d'un règlement municipal qui interdit la vente de produits dans des espaces publics. Devrait-on interdire toutes ventes de garage un exercice ancré dans la culture de toutes les villes Nord-Américaine? Qui plus est, nos fonctionnaires municipaux font-ils du zèle lorsque les enfants vendent des limonades sur les trottoirs lors de journées caniculaire? Dommage que la vente de denrées alimentaires sur la place publique soient encore problématique à Québec.

Le Marché du Vieux-Port

Le projet pourrait rencontrer d'autres obstacles, selon Renaud Sanscartier. D'une part, des gens d'affaires et des fonctionnaires municipaux évoqueront une concurrence avec le marché du Vieux-Port. Rappelons qu'en 2002, le chroniqueur urbain et ex-conseiller municipal Réjean Lemoine, qui participait à une rencontre à New York avec le regroupement « Project for Public Spaces (PPS) » : « la clé est que le marché soit accessible à pied ou bien desservi par le transport en commun. Ce qui n'est pas le cas du Marché du Vieux-Port (...) C'est le bordel pour y aller à pied! » Le marché du Vieux-Port ne peut y voir une concurrence directe, pour une raison majeure : son accessibilité. Il ne va pas perdre une clientèle qui n'y a pas accès et qui ne fréquente pas l'endroit.

Il est important que le collectif Fardoche (célèbre personnage agriculteur de Passe-Partout) ait la crédibilité nécessaire aux yeux de la Ville. Les responsables municipaux, tout comme le maire, accepteront le projet dans la mesure où celui-ci est piloté par des gens responsables et organisés. Lors de notre entretien, cette question a été soulevée, Renaud Sanscartier a répondu avec assurance : « nos kiosques sont déjà presque tous réservés au moment où l'on se parle. Une des premières actions du collectif a été d'approcher des agriculteurs, des horticulteurs, éleveurs de porc bio, etc. » Nous voyons que le collectif travaille très sérieusement.

Marché public : la vitalité d'un quartier

Le promoteur du projet Renaud Sanscartier est catégorique : « l'idée principale derrière le projet n'est pas nécessairement commerciale, mais bien sociale. » En plus des kiosques aménagés sur un terrain, qui reste à confirmer, l'activité ponctuelle du marché consiste à faire se rencontrer les résidants dans une ambiance festive du type fête foraine, voire kermesse. En effet, plusieurs activités sont prévues, comme des prestations musicales, des animations, des jeux pour les enfants, etc. Comme il est écrit sur le site Internet du regroupement Newyorkais PPS : « les marchés publics peuvent contribuer à dynamiser un quartier négligé. »

En 2003, l'organisme a d'ailleurs publié les résultats d'une vaste étude qui conclut que les autorités municipales doivent investir dans les marchés publics aux rôles multiples. « Ce sont des endroits rassembleurs des communautés, des incubateurs de petites entreprises et des fournisseurs d'aliments sécuritaires ». Le collectif entend tout faire pour que cette activité ponctuelle et rassembleuse voie le jour. Ne serait-ce que pour recréer l'esprit communautaire d'antan, comme en font foi les archives de la Ville de Québec; elles nous rappellent que le centre Durocher a été dans les années 1940, le marché public Saint-Pierre, le Carré d'Youville, le quartier Saint-Jean Baptiste et bien d'autres ont tous accueilli des marchés publics à une autre époque. D'ailleurs, il faut souligner que le quartier Saint-Jean Baptiste a, lui aussi, un regroupement

de citoyens engagés qui désirent fonder un marché public du samedi.

La promesse du maire

Le maire a fait la promesse de travailler à retenir des jeunes à Québec et a proposé un plan de développement économique visant à solutionner leur exode. Le maire, en entretien avec Pierre-André Normandin, du quotidien Le Soleil, a exprimé le souhait de rajeunir Québec : « Prenant en exemple le départ de sa fille aînée pour Montréal, Régis Labeaume souhaite faire de Québec une ville attrayante pour les jeunes ». Donc, rappelons-lui ses engagements et, surtout, soulignons qu'une ville attrayante est une ville dynamique, c'est-à-dire, une ville où il fait bon vivre ensemble, une ville au diapason des préoccupations sociales actuelles des jeunes : l'environnement, la responsabilité sociale des entreprises, une économie verte, du jardinage urbain, l'efficacité des transports en commun et tutti quanti.

Le développement économique est une chose, mais le développement d'une ville doit se conjuguer avec les valeurs de la jeunesse. Un marché public, voilà une piste de solution pour contrer l'exode des jeunes vers d'autres destinations. Un parc invitant, de la verdure, des édifices construits avec un souci architectural audacieux, artistique et vert, des aires de déplacement sans voiture, des activités culturelles séduisantes, bref, tout cela participe assurément plus à retenir la jeunesse au centre-ville que 12 édifices à condos et 7 parcs technologiques...

Quand Benoît Côté s'en va t'en guerre!

Par Gilles Simard

Un amour immodéré du vélo depuis qu'il a sept ans, un constant besoin de défi, une détermination à toute épreuve, un brin de machisme et un bon grain de folie, voilà quelques-uns des éléments qui font que Benoît Côté, 54 ans et directeur du groupe Pech, ira bientôt se taper (en cinq jours ou moins) les 1400km de la randonnée cycliste internationale Londres-Édimbourg-Londres, et ce au profit du Fonds de dépannage de cet organisme oeuvrant en santé mentale.

«C'est certain que je vis des peurs, confie Benoît en début d'entrevue. Imagine: rouler presque 300 km par jour, dormir seulement une ou deux heures par nuit, dévaler à toute vitesse et en pleine noirceur les longues pentes d'Écosse, c'est certain que l'idée nous vient qu'on peut se planter le long d'un ravin, se faire larguer par le peloton, ne pas finir le trajet, finalement, toutes sortes de foutues peurs du genre! Évidemment, ajoute-t-il, c'est sûr que pour arriver jusqu'au bout, ça prend une bonne dose de courage, des bons gènes et aussi, beaucoup, beaucoup de détermination. Mais je me dis que ces qualités-là, c'est pas grand-chose à côté du courage que ça prend pour se lever chaque matin lorsque tu vis avec un problème de santé mentale... Surtout quand t'as même pas les moyens de t'acheter un billet d'autobus, ou bien un peu de nourriture au dépanneur du coin.»

Ici, il faut rappeler que l'organisme Pech accompagne près de deux mille personnes vivant avec une problématique de santé mentale, et que l'objectif de la levée de Fonds, justement, est d'amasser des sous (50 000 \$) pour combler les besoins d'une partie de la clientèle en matière d'achat de nourriture, de vêtements, de médicaments, d'électro-ménagers usagés, etc.

«Cela dit, poursuit l'homme qui a couru le Paris-Brest-Paris (1200 km) il y a deux ans, même si je ne suis pas actuellement au sommet de ma forme, contrairement à la plupart des coureurs de la randonnée qui sont déjà top shape, je suis quand même confiant de réussir. En fait, je vois ça comme un gros défi, et je me répète que je suis un peu fou de faire ça pendant mes vacances, mais, bon! La cause est tellement bonne! Et puis, n'ayez crainte, rigole Benoît, je vais tout de même m'organiser pour avoir du plaisir à rouler en fou pendant les cinq jours du trajet.»

1- Ce 2^{ème} Londres-Édimbourg-Londres qui se veut une course internationale d'endurance, aura lieu du 28 juillet au 2 août, et réunira quelque mille coureurs-euses de 33 nationalités différentes.

2- On peut encourager Benoît et son coéquipier René Deschênes, en achetant auprès des vendeurs autorisés un des 1400 km au coût suggéré de 20 \$ du kilomètre. On peut aussi faire parvenir un chèque à Pech/Fonds de dépannage, au 210 boul. Charest Est, suite 100, Québec, G1K 3H1.



Benoît Côté, directeur de l'organisme Pech, devra se taper quelque 1400 km (en moins de cinq jours) pour venir à bout de la randonnée Londres-Édimbourg-Londres. PHOTO GILLES SIMARD



**L'ÉTÉ, C'EST FAIT POUR JOUER.
ET POUR ÉCONOMISER.**

JUSQU'À 435 \$*
D'ÉCONOMIES PAR ÉTÉ

Une piscine qui vous fait économiser, c'est doublement rafraîchissant! Améliorez l'efficacité énergétique de votre piscine en optant pour des produits qui réduisent votre consommation, comme une minuterie pour filtre, une toile solaire ou une pompe à deux vitesses.

* Découvrez combien vous pourriez économiser en visitant le www.hydroquebec.com/piscines.

 **Hydro
Québec**

Le pouvoir à l'École de la rue

Le 12 juin dernier, les gens qui militent dans le communautaire invitaient la population à une école de la rue au parvis de l'église Saint-Roch. L'activité d'éducation populaire du Répac questionnait le pouvoir par le biais de conférences, d'ateliers et d'un jeu d'échec vivant. La centaine de personnes présentes ont participé à une véritable prise de possession populaire de l'espace public. Reportage photographique de Réal Ménard.



Henry Morgentaler : l'homme de la cause des femmes

Par Francine Bordeleau

Né le 19 mars 1923 en Pologne, le Dr Henry Morgentaler est mort à Toronto le 29 mai dernier. Indissociable de la lutte pour la décriminalisation de l'avortement, Henry Morgentaler demeurera à jamais associé, aussi, au mouvement féministe.

Survivant des camps de la mort, fait que remettent en question ses adversaires idéologiques, Henry Morgentaler arrive à Montréal en 1950 et y ouvre dans l'est, quelques années plus tard, une clinique de médecine familiale. Plutôt révolutionnaire, déjà, il pose des stérilets, fait des vasectomies, prescrit la pilule...

C'est en 1967 qu'il crée une première commotion. Sur la colline parlementaire, à Ottawa, il déclare au comité permanent de la Santé et du Bien-être social que «le fœtus, croyons-nous, n'est pas

un être humain. C'est un être humain virtuel». Bien des députés devaient en avaler leur dentier!

En 1969, le Dr Morgentaler abandonne la médecine familiale pour pratiquer des avortements à temps plein. S'ensuivront poursuites judiciaires, accusations, incarcérations et même, en 1992, un attentat à la bombe à sa clinique de Toronto. Les reportages qui ont suivi la mort du médecin ont eu le mérite de nous rappeler la virulence des attaques dont il fut l'objet. À cet égard, l'on se souviendra, encore, de la polémique qu'a suscitée le comité de sélection de l'Ordre du Canada en lui décernant cet honneur en 2005. Décision que le premier ministre Stephen Harper lui-même n'avait pas appréciée!

Tout le temps qu'elles ont été considérées comme illégales, les interruptions volontaires de grossesse n'étaient bien évidemment pas parmi les interventions couvertes par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Le camp pro-vie exploitera al-

légrement cet état de fait pour reprocher à Morgentaler de se faire de l'argent sur le corps des femmes. Malhonnêteté intellectuelle, quand tu nous tiens...

À la faveur d'un article publié dans *Le Devoir* du 30 mai, Arianne Émond, cofondatrice du magazine féministe *La vie en rose* et porte-parole, en 1976, du Comité pour l'avortement libre et gratuit, a remis les pendules à l'heure. Elle a évoqué ses «négociations» d'alors avec Henry Morgentaler, dont la mission n'était certes pas de financer des services qui auraient dû l'être par l'État: «[...] un certain nombre de places à un prix minimum. Il s'était aussi engagé à prendre un certain nombre de femmes gratuitement». On a vu pire exploitation du corps des femmes, n'est-il pas!

Henry Morgentaler appartient non seulement à l'histoire de ce qu'on a appelé le MLF (Mouvement de libération des femmes), mais aussi à l'Histoire tout court.

Théoriquement, l'avortement est, en Oc-

cident, un droit reconnu. Or on sait que pas plus loin que chez nos voisins états-unis, ce «droit» ne cesse de faire l'objet de débats houleux; et depuis 1992, les États n'ont cessé d'en réduire la portée, aidés en cela par une décision de la Cour suprême. En fait, selon le site *AvortementAuCanada.ca*, le Canada est «l'un des rares pays occidentaux qui n'a aucune restriction légale à l'avortement», en très grande partie, justement, grâce à Henry Morgentaler.

Mais ici même, le droit à l'avortement est régulièrement remis en question par des députés fédéraux conservateurs qui déposent des projets de loi dits «privés». C'est encore arrivé durant la décennie 2010.

À ces députés et à leurs semblables, on ne saurait trop recommander les films *Le temps de l'avant* (Québec, Anne-Claire Poirier, 1975) et *Une histoire de femmes* (France, Claude Chabrol, 1988), entrecoupés, il va sans dire, de morceaux choisis du défunt groupe montréalais Me, Mom and Morgentaler.

Le ravissement du désordre

« La vie, c'est une panique dans un théâtre en feu » –Sartre (Nekrassov)

Par Michaël Lachance

Une rencontre entre quatre personnalités du milieu culturel de Québec dans ce qui est appelé à devenir le théâtre le Diamant. Un photographe, Guillaume D. Cyr, invite des pairs à se commettre dans un lieu qui n'est pas au préalable disposé à la chose artistique. Se greffe alors David Desjardins, chroniqueur dans *Le Devoir* et pigiste infatigable. De même, Martin Bureau et Paul Béliveau, deux peintres de la capitale. L'exposition intitulée *Le ravissement du désordre* s'est achevée le 2 juin. Retour sur une des plus belles affirmations en art visuel de l'année, sinon, jusqu'à maintenant, la meilleure!

Au commencement était le lieu. Désaffecté -ou disons plutôt en plein chantier-, l'endroit ne se prête pas d'emblée au jeu, nos protagonistes travaillent dans un contexte de contraintes : temps et espace jouent contre eux. En effet, ils doivent composer avec la lumière du jour, dans un théâtre nu. D'où peut-être le titre de cette exposition, *Le ravissement du désordre*, « ravi » voulant aussi dire abusé, enlevé. C'est ce que font de cet espace désordonné nos artistes, ils s'en emparent et en exploitent toute l'enveloppe intérieure.

On entre à gauche, on tourne à droite, on fonce devant, l'exposition n'a aucune espèce de linéarité, si courante dans le monde des galeries d'art. Nous voyons des tondis (tableaux de formes rondes)

exposés devant, nous débutons ainsi la visite avec Martin Bureau. Des captures par satellites de différents endroits géolocalisés, théâtres de conflits ou mouvements sociaux contemporains, sujets politiques dont l'artiste exploite le filon. Ces tableaux ronds (d'une série nommée *La tempête parfaite*) sont un rappel de la circularité de l'information, du monde, de l'art lui-même! et Martin Bureau a choisi de les placer là, car l'architecture s'y prête bien, ne serait-ce que par la fenestration et les soutiens arcboutés du décor.

Le commissaire en place lors de notre dernière visite est Paul Béliveau. Le peintre est aussi en verve que ses tableaux. De magnifiques tableaux, d'ailleurs, peints avec une adresse et une acuité dont seul l'artiste connaît les secrets. Lui-même, à l'instar de son émule cité ci-haut, donne dans les thèmes géopolitiques, et même, catastrophiques. Quelques tableaux de la série *Capture*, présentés une seule fois à Québec (en 2011, à la défunte galerie Tzara), sont exposés. Cette série de petits formats, à l'huile sur bois, insérés dans des coffrages de bétons, est tout simplement incroyable. Évoquant tantôt des scènes de genre de tableaux hollandais du XVII^e siècle, par le procédé -du vernis craquelé recouvre l'huile à la surface de la toile-, les scènes, ici, sont plutôt reliées à des événements récents de notre histoire : Exxon Valdez, l'ouragan Katrina, le 11 septembre 2011, etc. Le craquèlement, à la surface des œuvres, n'est pas anodin. C'est le portrait de l'amnésie antérograde qui gangrène et caractérise les civilisations actuelles. Ces dernières carburent à des rythmes de

consommation si effrénés (de l'image, de l'information, de l'art ou autre), que l'histoire récente de ces événements troubles est oubliée au profit du prochain gros titre dans les médias, ou nouveau iPhone 12, des réalités d'un présent éphémère, supplanté perpétuellement par la prochaine connerie humaine. Sensible aux différents phénomènes anthropiques, l'artiste a choisi de présenter ses morceaux à la sensualité typiquement picturale.

Dans le registre de la connerie, le photographe Guillaume D. Cyr en ajoute avec des photos de touristes prises à Tchernobyl. En flagrant délit de perversion, morbide en quête de tragédies, à la morale et l'éthique douteuses, ces êtres sont tristes à voir. Cela dit, les qualités plastiques de la photo de Guillaume D. Cyr sont indéniables. Là où tout apparaît aussi absurde, sinon plus que le théâtre de Ionesco, se pointe une touche de sensibilité qui nous font aimer ces touristes; ne serait-ce que par l'aspect grotesque et parodique de leur présence. L'artiste y fait jaillir un peu de lumière. Où peut-être est-ce l'inverse?

Quant au chroniqueur David Desjardins, il part en guerre contre l'intelligence. Se prêtant à l'exercice de l'installation in situ, le journaliste propose une œuvre construite par accumulation de bouts de papier chiffonnés, où de sa griffe parfois acerbe, parfois ironique, mais toujours pertinente, il s'attaque à la maladie du bonheur permanent, aussi illusoire et risible soit-il.

Le parlement de Québec en feu

La pièce de résistance de cette mani-

festation est sans contredit *Le parlement de Québec en feu* de Martin Bureau. Œuvre d'anticipation inspirée entre autres par le peintre québécois Joseph Légaré (*L'Incendie du parlement de Montréal*, 1849, *L'Incendie du quartier Saint-Jean à Québec*, vu vers l'ouest, 1845-1848) et du peintre anglais William Turner (*Incendie de la chambre des Lords et des Communes*, 1834-35), Martin Bureau propose une œuvre colossale. À l'instar des artistes romantiques du 19^e siècle, il brosse un tableau sombre (auquel, avec plus de temps, on aurait pu ajouter le parlement d'Ottawa, dicit l'artiste). Travail fait en partie in situ elle occupera le temps de cette exposition une très grande partie de l'espace. L'artiste y propose une vision dramatique du présent, avec comme thème central le feu et ses métaphores. David Desjardins écrit à propos de l'œuvre : « Comme tous les incendies, celui qu'il a peint est magnifique. Terrible et fascinant. Qu'il ait choisi de faire flamber le parlement de Québec n'est pas une provocation. C'est une représentation du réel, puisque l'édifice brûle déjà un peu chaque jour, à chaque scandale qu'on exhume. »

C'est une œuvre magistrale peinte dans un contexte où les contraintes foisonnent. Martin Bureau s'est mis en danger : un exercice risqué, un défi de taille, un pari gagné! Gageons que vous aurez sans aucun doute la chance de revoir cette œuvre géniale dans un musée près de chez vous. Souhaitons maintenant que ces quatre joueurs audacieux répètent l'exercice plus souvent.



Le Parlement de Québec en feu, huile sur toile de Martin Bureau, exposée dans le futur théâtre le Diamant.



Vivre en ville
Retisser la ville
Leçon de cinq expériences de transit-oriented development
Collection Inspirer le Québec
Année: 2013, 120 pages



Alain Deneault
Gouvernance
Le management totalitaire
Lux Éditeur
Année: 2013, 200 pages

Repenser la ville

Après quelques décennies d'éparpillement des activités urbaines, la tendance actuelle est à réarticuler l'urbanisation, la densification et le transport en commun. Ce virage est notamment perceptible dans les plus récents documents de planification, tels que les plans métropolitains d'aménagement et de développement (PMAD) de Montréal et de Québec, le schéma d'aménagement et de développement de Gatineau et le Plan de mobilité durable de Sherbrooke. Dans *Retisser la ville*: [R]articuler urbanisation, densification et transport en commun, *Vivre en Ville* propose aux décideurs et aux professionnels des municipalités du Québec huit pierres d'assise afin de retisser la ville et, surtout, de concevoir et consolider des milieux de vie de qualité. De l'échelle de l'agglomération à celle du quartier, ces lignes directrices s'appuient sur la documentation des meilleures pratiques, au Qué-

bec et à l'international.

Dans *Retisser la ville*: Leçons de cinq expériences de transit-oriented development, *Vivre en Ville* dresse le portrait de cinq expériences de quartiers conçus selon les principes du transit-oriented development (TOD). Documentés lors de missions d'étude et de recherche aux États-Unis, au Canada et en Allemagne, les résultats sont parfois impressionnants, parfois mitigés, mais toujours riches en apprentissages. Chaque étude de cas présente le contexte du quartier, les principales caractéristiques du projet, le détail de sa mise en œuvre et un bilan de l'expérience; le tout accompagné de nombreuses photos et cartes originales. Du contenu inédit et une analyse approfondie.

Ces deux documents permettront d'éclairer le lecteur quant aux qualités d'une véritable densification urbaine et de mettre en lumière la confusion créée

par certains décideurs et promoteurs, comme dans le cas de l'îlot Irving, dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste à Québec. On comprendra alors que la densification s'effectue davantage par la création d'un tissu urbain intégré, dans lequel on trouve des projets de logement social ou des projets mixtes qui respectent le zonage et qui limitent l'accroissement des distances à parcourir pour les citoyens entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail ou les zones commerciales. On comprendra aussi que la construction de tours d'habitation et de condos de luxe ne constituent pas des solutions viables et peuvent même mettre en péril un projet de densification. Ainsi, il s'agit non pas de parquer le plus d'habitants au kilomètre carré, mais bien de tisser des collectivités et des milieux de vie de qualité en s'inspirant des meilleures pratiques!

L'ère du management totalitaire

Dans les années 1980, les technocrates de Margaret Thatcher ont habillé du joli nom de «gouvernance» le projet d'adapter l'État aux intérêts et à la culture de l'entreprise privée. Ce coup d'État conceptuel va travestir avec succès la sauvagerie néolibérale en modèle de «saine gestion». Nous en ferons collectivement les frais: dérèglementation de l'économie, privatisation des services

publics, clientélisation du citoyen, mise au pas des syndicats... ce sera désormais cela, gouverner.

Appliquée sur un mode gestionnaire ou commercial par des groupes sociaux représentant des intérêts divers, la gouvernance prétend à un art de la gestion pour elle-même. Entrée dans les mœurs, évoquée aujourd'hui à toute occasion et de tous bords de l'échiquier politique, sa

plasticité opportune tend à remplacer les vieux vocables de la politique.

En 50 courtes prémisses, Alain Deneault montre la logique de cette colonisation de tous les champs de la société par la gouvernance. Car cette «révolution anesthésiante» doit être bien comprise: elle participe discrètement à l'instauration de l'ère du management totalitaire.

S'accrocher à la vie Une belle leçon d'espoir de Bruno St-Pierre

Par Gilles Simard

Natif de Rimouski, Bruno St-Pierre, 31 ans, connaît pendant de longues années les affres d'une santé cardiaque défaillante et les douloureux désagréments d'un corset métallique dû à une colonne vertébrale déviante. Comme si cela ne suffisait pas, il devra aussi composer pendant toute l'adolescence avec l'enfer de l'intimidation et de l'homophobie sous toutes ses formes. Néanmoins, le jeune homme s'accrochera et réussira même à susciter l'admiration de ses détracteurs en les affrontant de façon positive et en réalisant aussi la plupart de ses rêves.

Voilà ce qu'il nous raconte dans son livre «S'accrocher à la vie... Petit guide du bonheur au quotidien», un ouvrage rempli de lumière et d'espoir qu'il lançait, il y a peu, au Tam-Tam Café du centre-ville de Québec.

«C'est certain, commence Bruno, que je ne l'ai pas eu aussi facile que les autres. Avec ma déformation physique, avec mes problèmes cardiaques, j'ai dû apprendre à me forger beaucoup de résilience. Puis, avec toute l'intimidation qui a suivi, au secondaire, j'ai dû apprendre à combattre jour après jour... Mais, je m'accrochais à cet espoir qu'un jour les choses finiraient par aller mieux, que j'aurais une vie normale!»

Un jour, à l'école, Bruno apprend le suicide de David, un compagnon de classe homosexuel qui subissait lui aussi de l'in-

timidation. «Ça a été le choc total, lance le jeune homme. À partir de ce moment-là, j'ai compris que je ne devais plus subir... Que je devais passer à l'action. Et c'est ce que j'ai fait.»

Ainsi, en l'espace de très peu de temps, Bruno s'implique directement dans le Regroupement des Gais de Rimouski, en plus de travailler pour un mouvement régional de prévention contre le sida. Autant de causes qui l'amènent à revoir, en conférence scolaire, les jeunes qui l'avaient tant blessé quelque temps auparavant. «Évidemment, avoue-t-il, je n'ai pas eu le choix d'affronter mes peurs... Et j'en suis sorti gagnant, beaucoup plus fort qu'avant.»

Parallèlement à son travail de sensibilisation, Bruno commence à étudier à l'université où il décroche un diplôme, puis, ce sera l'aventure sur la Côte Nord et, par la suite, l'arrivée dans la région de Québec.

Aujourd'hui, le natif du Bas du Fleuve travaille au Pavois de Québec, où il s'occupe des loisirs en plus de donner des ateliers sur le rétablissement, la pensée positive, l'amour de soi. Le jeune homme, qui habite maintenant Beauport et vit en couple depuis quelque temps, se dit pleinement heureux. «Je fais vraiment un beau travail, assure-t-il, et je réalise aussi plein de rêves. Là, mon projet immédiat, c'est d'assumer mon livre et de continuer à donner mes ateliers à l'extérieur. Bien sûr, je commence déjà à penser à donner



Bruno St-Pierre, 31 ans et intervenant au Pavois de Québec, aura triomphé, à sa façon bien à lui, de l'intimidation et des préjugés reliés à l'homophobie. PHOTO GILLES SIMARD

une suite à mon Guide, mais il faut aussi que je reste dans le présent. Je suis un passionné, confie-t-il avec un large sourire, fait bien que je m'arrête des fois.»

Ici, *Droit de Parole* ne peut que s'associer aux admirateurs de Bruno St-Pierre pour lui souhaiter la meilleure continuité possible!

On peut se procurer le livre de Bruno St-Pierre (15\$) en appelant au Pavois (418-627-9779) ou en contactant directement l'auteur à brunostpierre@hotmail.com

11 JUIN

Conférence de La Boussole

La Boussole désire inviter le public à sa conférence avec le Dr Évens Ville-neuve. La conférence aura lieu à 19h à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec. Le sujet est : Le trouble de personnalité limite, un trouble à démystifier. Pour information : La Boussole au 302, 3e Avenue, 418-523-1502.

14 JUIN

Karaoke FRAPRU

Le traditionnel party d'ouverture du FRAPRU Front d'action populaire en réaménagement urbain. Au Bar coop L'AgitéE, 251, rue Dorchester.

14 JUIN

Vendredis de poésie

Au Tam Tam Café : 421 boul. Langelier. À 20h30. Entrée libre, sortie gratuite, poésie vivante

15 JUIN

Venez découvrir le monde avec nous (quartier St-Sauveur)

L'équipe fraternelle St-Sauveur présente des tables d'exposition qui

permettront à des gens de présenter leur pays d'origine : culture, coutume, cuisine, musique, etc. De 11h à 15h. au Parc Durocher, rue St-Vallier Ouest (coin Carillon).

DÈS LE 15 JUIN

Un coin de lecture au cœur du Vieux-Québec

Le Musée des Ursulines est fier d'offrir gratuitement au public une bibliothèque de livres datant du 18^e, 19^e et 20^e siècle. Les vieux livres, véritables pièces d'histoire, seront disponibles au public pour consultation. L'ouverture officielle de cet espace, adjacent au Musée des Ursulines, se fera le samedi 15 juin à 10h. Ouvert selon les heures du Musée des Ursulines, 12 rue de Donnacona.

17 JUIN

Conseil municipal à l'Hôtel de Ville

Une période de questions est allouée aux citoyennes et aux citoyens. À 17h au 2, rue des Jardins.

17 JUIN

Slam de poésie

Septième série élimina-

toire de SLAM cap et de la Ligue québécoise de slam (LiQS). Ouverture des portes à 20h. Au bar-coop L'AgitéE, 251, rue Dorchester. Entrée : 5 \$

18 JUIN

Premier anniversaire des modifications au Règlement sur la Paix et le bon ordre

Premier anniversaire de l'adoption par le conseil municipal des articles anti-manifestations et du couvre-feu de 23h à 5h du matin, qui sont toujours en application. Ces ajouts au règlement ont été faits sans aucune période de question, ni même sans consultation de la population.

19 JUIN

Ateliers sur l'avenir des rues du quartier St-Sauveur

L'équipe du Plan de mobilité durable invite les citoyens et les citoyennes de Saint-Sauveur à un Café-rencontre sur la thématique de l'aménagement des rues du quartier. Venez donner votre avis sur la qualité des aménagements, la sécurité de nos rues, la circulation de transit et plus encore. Partagez aussi vos coups

de cœurs et vos besoins. Un souper sera servi gratuitement dès 17h30. L'atelier commencera à 18h30 et il y aura un service de garde gratuit sur place. Ensemble, agissons pour l'amélioration de notre milieu de vie ! Au 145 rue Bigaouette.

21 JUIN

Idle No More - Contre le Plan Nord

Lors de la Journée nationale des Autochtones, le mouvement Idle No More veut envoyer un message clair aux gouvernements de Pauline Marois et de Stephen Harper. Selon eux, les droits à la vie traditionnelle, culturelle et spirituelle des Premières Nations de l'Amérique sont bafoués par la persistance des gouvernements à aller de l'avant avec le Plan Nord. Le 21 juin à 13h à la Place D'Youville, rue St-Jean, les coups de tambours se feront entendre.

DU 22 JUIN AU 27 JUILLET

Un circuit pédestre animé, du XIX^e au XXI^e siècle, au cœur du quartier

Le Comité populaire

Saint-Jean-Baptiste est fier de présenter « Le faubourg, une histoire populaire ». Circuit pédestre animé, tous les samedis, pour découvrir l'histoire sociale et les luttes populaires du quartier Saint-Jean-Baptiste, du XIX^e au XXI^e siècle. L'activité s'adresse à tout le monde mais il faut être minimalement en forme. Afin que ce soit plaisant, le nombre de participant-e-s est limité à 20 personnes à la fois. Il faut donc réserver sa place au 418-522-0454 ou par courriel à populaire@videotron.ca. Gratuit.

25 JUIN

Conseils juridiques (atelier pour femmes)

Vous avez des questions concernant les conjoints de fait, les séparations, la planification successorale, les mandats d'inaptitude ou toute autre question d'ordre légal ? Une belle occasion vous est offerte de venir discuter avec Maude Robitaille, avocate, lors de cet atelier-conférence. En collaboration avec le Centre de justice de proximité. À 18h, chez

Mères et monde : 727, 8^e Avenue, à Limoilou. La halte-garderie sera disponible sur inscription.

25 JUIN

L'eau, soirée de réflexion et de discussion

L'accès à l'eau potable sera le combat du 21^e siècle. Lors de cette soirée, nous réfléchirons ensemble sur notre utilisation de l'eau potable, sur les sources de pollution, sur comment réduire notre empreinte EAU. À 19h au local de Craque-Bitume : 798, 12^e Rue, à Limoilou.

27 JUIN

Port de Québec: réunion annuelle (ouverte)

L'Administration portuaire de Québec tiendra sa réunion annuelle jeudi, le 27 juin à 10h. Les états financiers de l'Administration portuaire de Québec sont mis à la disposition du public. Tous sont invités à assister à la réunion sans autre avis. Au terminal de croisière, 84 rue Dalhousie, à Québec Pour plus d'information, Anick Métivier au 418-648-3640.

Droit de parole cherche des camelots

Vous aimez votre journal ? *Droit de parole* cherche des camelots pour distribuer le journal dans le quartier Limoilou. Rémunération en fonction du nombre de copies distribuées. Contactez-nous dès maintenant au 418-648-8043.

DONNEZ UN COUP DE MAIN AUX RESSOURCES DE VOTRE QUARTIER!



Fonds de solidarité
des groupes populaires

En ligne: www.fsgpq.org ou par téléphone: 418 529-4407